

Appel à projets Paris-NUS 2026

Projets de recherche conjoints

L'appel à projets Paris-NUS a été élaboré dans le but de **favoriser de nouvelles collaborations dans l'enseignement supérieur et la recherche entre l'Europe et l'Asie du Sud-Est**. Ces appels ont permis de financer plusieurs initiatives de recherche conjointes comme la mobilité internationale des doctorants et des projets innovants dans l'enseignement supérieur depuis 2014.

L'objectif des appels à projets est de soutenir des **projets interdisciplinaires de grande qualité entre partenaires**, de promouvoir une coopération de longue durée entre diverses disciplines - des sciences de la vie, physiques et de l'ingénieur, aux sciences humaines et sociales et aux sciences de la santé - et de permettre l'émergence de nouvelles collaborations.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET SOUMISSION DES CANDIDATURES

L'appel à projets de recherche conjoints est ouvert aux membres du corps enseignant de toutes les disciplines. **Les projets doivent être menés conjointement par des enseignants à temps plein de NUS et des partenaires français car la collaboration doit être interinstitutionnelle.**

Les partenaires français sont l'[Université Paris Cité](#) (UPCité) et [Sciences Po](#). Les projets peuvent être bilatéraux (NUS et un partenaire français) ou trilatéraux (NUS, UPCité et un co-enseignant-chercheur principal ou une co-enseignante-chercheuse principale de Sciences Po).

Les tiers d'autres institutions sont invités à participer aux activités de recherche liées au projet, mais ils ne peuvent pas être chercheurs principaux ou chercheuses principales ni recevoir de financement direct.

Les candidatures peuvent inclure (liste non exhaustive) :

- Ateliers thématiques avec des membres du corps enseignant et des étudiants diplômés des deux institutions.
- Conférences conjointes, séminaires et publications.
- Indemnités de voyage pour les professeurs souhaitant effectuer un séjour dans les universités partenaires, à Paris ou à Singapour, dans le cadre d'un projet de recherche ayant pour objectif de postuler à d'autres subventions.

La priorité sera donnée aux propositions visant à établir des liens durables entre les partenaires.

Chaque projet sera financé **pour 24 mois à hauteur de 50 000 € ou 80 000 SGD**.

Les candidatures peuvent inclure des mobilités doctorales. Les doctorants concernés doivent soumettre une candidature dans le cadre de l'appel à candidatures pour la mobilité doctorale afin de pouvoir prétendre à une bourse individuelle supplémentaire de 5 000 € ou 8 000 SGD.

CALENDRIER ET SOUMISSION

Publication de l'appel	22 octobre 2025
Clôture de l'appel	15 janvier 2026
Sélection	Janvier-février 2026
Annonce de résultats	Mars 2026
Début des projets	Avril 2026
Fin des projets	Mars 2028 (24 mois)
Rapport final	Mai 2028

Pour postuler, veuillez **compléter le formulaire de candidature unique** et le soumettre à Dr. Mariana Losada mariana@nus.edu.sg, Mme Chan Ching Ting dprcct@nus.edu.sg et internationalisation.iro@u-paris.fr jusqu'au **15 janvier 2026**.

EVALUATION

Les candidatures sont évaluées individuellement par chaque partie et examinées conjointement par un comité composé de représentants des institutions partenaires. Un comité de pilotage supervisera la procédure d'évaluation.

La sélection sera basée sur l'excellence académique et les aspects innovants du projet, la qualité et l'originalité de l'équipe et la valeur du partenariat franco-singapourien, la cohérence de la proposition de budget avec le projet, sa contribution aux intérêts académiques plus larges des partenaires, et le potentiel de collaboration future et des subventions externes.

Les résultats seront annoncés en mars 2026. Tous les projets devront démarrer en avril 2026.

GESTION DE LA SUBVENTION

- **Calendrier** : les dépenses liées au projet doivent être réalisées dans les deux ans suivant la date d'attribution.
- **Rapports d'activité** : les bénéficiaires doivent réaliser un rapport d'activité décrivant les activités pour lesquelles la subvention est utilisée et les progrès réalisés en vue d'obtenir un financement externe pour le projet.
- **Remerciements** : les bénéficiaires sont tenus de mentionner le soutien apporté par la subvention de projet de recherche conjointe dans toute publication ou présentation ainsi que dans le rapport d'activité. Tous les détails seront indiqués dans la lettre d'acceptation signée par les lauréats ou les lauréates.
- **Demande de paiement** : le paiement et la gestion financière postérieure à l'attribution de la subvention doivent être gérés par le biais de la pratique existante dans l'institution du chercheur principal, c'est-à-dire que les bénéficiaires des partenaires français suivront les procédures de leur institution et les bénéficiaires de NUS suivront les règles financières de leur institution.

CONTACTS & INFORMATIONS

Pour toute question ou information complémentaire relative à l'appel, veuillez contacter :

- La direction des relations internationales de l'Université Paris Cité, internationalisation.iro@u-paris
- Mariana LOSADA, directrice du programme Paris-NUS, mariana@nus.edu.sg
- Mme CHAN Ching Ting, Office of the Deputy President (Research & Technology), NUS, dprcct@nus.edu.sg